



Procès-Verbal

Réunion Fédération du mois de septembre 2013

- Présence : Patrick GILLAIN, Président
Olivier GRAHAM, Vice-Président
Christelle KRUMMES, Secrétaire
Christophe VRANKEN, Assistant administratif
Dimitri COPPENS, délégué Namêche
Robert DELORGE, délégué Natoye
Michel WARNIER, délégué Seilles
Didier HOORELBEKE, délégué Bonneville.

La séance est ouverte ce jour le 18 septembre 2013 à 19H10 au Select Pool Andenne.

Suivant un ordre du jour, les points suivants ont été soulevés.

- 1. INSPECTION DES FEUILLES D'EQUIPES

13 équipes ont rentrés une feuille d'inscription pour la saison 2013-2014. Pour les jours de Matches, les équipes qui n'ont pas donné de préférence, le jour par défaut est le vendredi, à moins que le délégué de club ait exprimé le désir de jouer un autre jour.



- 2. CAHIER DE MATCH

Les Cahiers de match ont été distribués aux délégués de clubs.

Lors de la distribution du calendrier des matchs, il vous sera également distribué une feuille avec le règlement du Billard Anglais, l'ordre de jeu et la mise à jour du règlement FNBA.

- 3. TOURNOIS FRANKLIN

Les points obtenus lors du tournoi Franklin feront partie du classement des tournois dédiés.

Rappel des dates : les 5 octobre, 9 novembre et 14 décembre 2013.

- 4. ACHAT PC PORTABLE

La saison 2012-2013 a laissé un solde positif sur le compte en banque FBNA d'un montant de 380 euros. Ce budget va être utilisé pour l'acquisition d'un pc portable.

En accord avec le comité, la secrétaire se charge de chercher la bonne affaire et de l'achat du matériel.

- 5. DATES TOURNOIS DEDIES

12 octobre 2013: Bonneville sports (Bonneville)

2 novembre 2013: Black Ball's Team (Natoye)

16 novembre 2013: Bad Boy's (Namêche)

11 janvier 2014 : La Selection (Select pool)



1 février 2014 : Faisant (Namêche)
8 février 2014 : Les Poolettes (Select Pool)
1 mars 2014 : Select Red (Select Pool)
15 mars 2014 : Les Papys (Seilles)
5 avril 2014 : Les Jeunes Papys (Seilles)
12 avril 2014 : La Légende (Natoye)
3 mai 2014 : Select Black (Select Pool)
10 mai 2014 : Cool pool (Seilles)

La prochaine réunion aura lieu début novembre pour la vérification du paiement des cotisations.

Clôture de la séance ce 18 septembre 2013 à 19H50 heures.

Le comité de la F.N.B.A.



MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR F.N.B.A.

Septembre 2013.

A partir de cette saison 2013-2014, le règlement est mis à jour avec les points suivants :

- Tous les joueurs membre de la FNBA se doit de respecter le matériels mis à sa disposition dans les différents établissements sous peine de sanction.
- Il est également demandé de se respecter entre joueurs sous peine de sanction après décision du Comité FNBA.
- Tous les joueurs membre de la FNBA se doit de respecter les organisateurs sous peine de sanction.
- Les tournois dédiés se jouent dans l'établissement organisateur, pas dans un autre établissement. Ex : une équipe du club Cobegge jouera son tournoi dédié à Seilles comme une équipe du Select pool jouera son tournoi dédié au Select pool.
- Les tournois dédiés ne peuvent pas être annulé par l'équipe sous peine de pénalité de 3 points défalqué sur les points de championnat de l'équipe.

Les feuilles de match devront être rentrées AU PLUS TARD avant le match suivant afin de pouvoir mettre le classement à jour régulièrement. Cela permet également au Comité une surcharge de travail. Vous aurez ainsi la possibilité de consulté via le site le classement mis à jour régulièrement.

3 possibilités s'offrent à vous pour rentrer les feuilles de match :

- 1. Par mail à : fa081148@skynet.be et Frank8pool@msn.be**
- 2. Dans la boîte aux lettres au complexe sportif de Seilles**
- 3. Dans la boîte aux lettres au Select Pool à Andenne**

SANCTION : Si aucune des deux feuilles des équipes n'est rentrée à temps, l'équipe visitée sera pénalisée par un FORFAIT pour la date de match.

- Cotisation 40 euros à payer soit en liquide à un membre du comité, soit par virement sur le compte FNBA :

Numéro : BE74143078822507

BIC : GEBABEBB

En communication inscrire le nom du ou des joueurs et nom de l'équipe

Possibilité de paiement groupé par équipe.

- Les Cotisations doivent être payées pour le 1er Novembre, le joueur pas en ordre de cotisation à cette date sera déclaré FORFAIT depuis le début de saison pour les matchs et ne pourra également plus être aligné sur les feuilles de matchs jusqu'au paiement complet de sa cotisation.